ÉDITO DU MAIRE

Saint-Ouen-les-Vignes

BULLETIN MUNICIPAL

Retrouvez toute l'actualité de votre mairie sur : www.saint-ouen-les-vignes.fr

HISTOIRE ET TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LE MAIL

Petit résumé sur son histoire du Mail: suite à l'acquisition du château par M. Jean Joseph Bertrant en 1762, ce dernier fait ensuite planter 82 tilleuls entre l'entrée de la cour de ferme et l'ancienne route d'Amboise vers Château-Renault dans l'hiver 1776-1777. Lorsque M. le comte de Gourjault rachète la propriété en 1833 aux héritiers de Villemancy, les arbres sont encore sur sa propriété. En 1903, les héritiers décident de vendre les tilleuls à un marchand de bois. C'est alors que M. Jules Gautier, maire de Saint-Ouen-les-Vignes, encourage le conseil municipal à voter en faveur du rachat du mail. le 20 janvier 1904.

Initialement cette allée décorative était taillée en « Cordon » ou en « Rideau » pour la maintenir à une hauteur de 3 mètres environ. Au fil des ans, les tailles régulières s'espacent et le profil de l'allée se transforme. On retrouve cependant des traces d'archives de demande d' élagages en 1926, puis en 1938.

Ce site apprécié des Audoniens depuis toujours, obtient son inscription parmi les sites classés, le 08 aout 1939.

Après la guerre, la commune se vide de ses habitants pour arriver à 570 en 1954, et les priorités ne sont plus à la préservation des arbres centenaires.

Il faut attendre 1967, pour que M. Gasnier, maire de l'époque demande un examen approfondi des arbres mais aussi du

mur de soutènement du mail auprès du service des monuments historiques. Ce dernier préconise un élagage important et le conseil municipal se range à cet avis malgré le coût important des travaux (un arrachage étant impossible du fait du classement). En 1992, un autre chantier de restauration de plus grande ampleur est voté par le conseil municipal devant l'urgence d'éliminer les arbres les plus malades et donc les plus dangereux. Un plan de renouvellement du Mail est élaboré en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et la Direction Régionale de l'Environnement en 3 phases. Lors de la 1^{re} phase des travaux fin 1993, on dessouche les arbres les plus malades entre le petit pont et la CD 431, puis on replante 10 nouveaux sujets. On fera de même à l'autre bout du Mail, en 1995. Enfin, dernière phase du plan en 1999 dans la partie centrale.

Une taille de formation, éclaircie et rehaussement de la voûte sur les 10 premiers tilleuls coté bourg est ensuite réalisée en mars 2012.

Afin de réduire les dommages sur les toitures des propriétés mitoyennes, un nouvelle taille douce s'impose à ce jour. C'est pourquoi, vous risquez de voir très prochainement un panneau de déviation aux abords du Mail, le temps d' une journée, afin de permettre la réalisation en toute sécurité, de ces derniers travaux.

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS



La loi est garante de la sécurité des biens et des personnes, de tous les citoyens dans tous les aspects de la vie quotidienne. La sécurité est donc l'affaire de l'État et de ses représentants dans les collectivités territoriales, le préfet et le procureur de la République

en premier lieu, et au plus près de vous, le maire dans le cadre de son pouvoir de police judiciaire.

La façon dont doivent s'appliquer les règles de sécurité reste identique dans la plupart des cas; plus abstraite dans d'autres. Elles prennent souvent plus de sens lorsque nous traversons collectivement des périodes difficiles, comme actuellement avec la crise liée à la Covid-19, ou plus personnellement, lorsqu'elles apportent une réponse à nos situations particulières.

Le maire est sollicité. Parfois les gendarmes. Avec plus ou moins de réussite à terme dans les rappels à l'ordre ou les litiges personnels. Il nous paraît alors souvent utile de rappeler une évidence. La sécurité est un droit que nous devons vous assurer mais c'est également un ensemble d'obligations qui relèvent des règles du « bien vivre ensemble » et du respect de l'intégrité et/ou de la liberté d'autrui. Nous sommes à ce titre tous concernés et tous susceptibles d'agir dans le bon sens, sans le passage obligé par l'arbitrage du maire, les arrêtés municipaux, ou plus encore, par la verbalisation ou le recours en justice.

L'action publique s'exerce prioritairement dans les domaines où la sécurité touche à l'organisation et à la gestion des espaces publics, aux relations et activités collectives. Dans ce contexte, l'équipe municipale traite en toute responsabilité de la sécurité sanitaire. Avec les dernières mesures édictées par la préfecture, la Municipalité a présenté un protocole sanitaire strict, mais en tous points partagé avec les associations, pour permettre le maintien dans les espaces publics de toutes les activités, statiques

et physiques, tout en assurant le lien social auquel nous tenons tant.

Dans le même domaine de la santé, dans quelques semaines, un défibrillateur automatisé externe sera installé sur la commune.

S'agissant de la sécurité des biens et des personnes, l'année 2020 devrait voir la fin de la première tranche du programme de déploiement sur notre territoire des défenses-incendie. Face aux actes de vandalisme sur les équipements publics, la solution de la vidéo surveillance devient un sujet de réflexion.

Il reste cependant un domaine où beaucoup reste à faire : la sécurité routière.

Les demandes des riverains sont nombreuses, les réclamations souvent justifiées au regard de l'inappropriation de la vitesse ou du non respect des limitations de vitesse. Toutes les voies sont concernées. Pour preuve, le comptage effectué en 2019, a relevé dans 85 % des passages dans la zone 30 (la quasi totalité de la traversée du bourg) une vitesse deux fois supérieure à la normale. Que dire alors des 15 % restants.

Les études engagées montrent que les solutions toutes faites sont à exclure et des équipements adaptés pour ralentir ou fluidifier la circulation des véhicules sont à étudier, secteur par secteur. Cela implique des choix difficiles en matière d'investissement. Des choix qui ne reviennent pas à la seule commune de Saint-Ouen-les-Vignes là où les compétences et responsabilités sont croisées, entre voies départementales, communautaires et communales, et les budgets très contraints. Ce dossier important et complexe reste plus que jamais d'actualité et sujet à concertation avec vous. En attendant la réalisation des infrastructures routières nécessaires, quelques contrôles de vitesse seront effectués par les gendarmes.

Vous l'avez sans doute compris. Qu'elle soit une attente légitime, un droit à partager et des règles à respecter, la sécurité est l'affaire de tous.

Philippe DENIAU

INFOS PRATIQUES

PRENEZ-DATE!

CONCERT JACQUES MODERNE maintenu

Dimanche 25 octobre 2020

À 17 h, dans l'église (Un Temps Cité), concert par l'Ensemble Jacques MODERNE : « Au long de la Loire, à l'écoute du fleuve ».

CONCERT MARACUJA annulé*

Samedi 31 octobre 2020

Concert musique brésilienne « Maracuja » organisé par Audosique.

VIDE-BIBLIOTHÈQUES annulé*

Samedi 14 & dimanche 15 novembre 2020

« Les Passeurs de Livres » organisé par UTC.

FESTIVAL LA PREUVE PAR TROIS annulé*

Samedi 21 novembre 2020

Organisé avec la commission CCVA (Culture de la Communauté de Communes du Val d'Amboise).

*Événements annulés suite aux contraintes sanitaires.

ÉTAT CIVIL



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

MARQUET Audrey et GALLÉ Alicia

Mariées le 8 août 2020

KADA Nabil et DUHAMEL Julie

Mariés le 10 octobre 2020



NAVEC NOS REGRETS

Yolaine LEGUEUT née BIDAULT Décédée le 3 septembre 2020

Afin d'être en conformité avec le RGPD (Règlement Général de Protection des Données), les événements concernant l'état civil ne sont publiés qu'avec l'accord des familles. Merci de votre compréhension.

MAIRIE

4 Place de l'Église - 37530 SAINT-OUEN-LES-VIGNES
02 47 30 18 87 / mairie-st-ouen-les-vignes@wanadoo.fr / www.saint-ouen-les-vignes.fr

HORAIRES D'OUVERTURE:

Lundi, mardi, jeudi et samedi : 08h00 - 12h00 / FERMÉ Mercredi : FERMÉ

Vendredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

PERMANENCES:

MAIRE

M. Philippe DENIAU: samedi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous

ADJOINTE ENVIRONNEMENT-URBANISME:
Mme Sophie PETIT: vendredi de 15h30 à 17h30

ADJOINT BÂTIMENTS-VOIRIE-ASSAINISSEMENT:
M. Pascal CONZETT: lundi de 10h00 à 12h00

ADJOINTE AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES :

Mme Claudette COURTOIS: vendredi de 10h00 à 12h00

ADJOINT COMMUNICATION-ANIMATION-CULTURE:

M. Patrick TURBAT : mardi de 10h00 à 12h00

DÉPART EN RETRAITE DE MARCO

Le 2 septembre, les membres du personnel communal, des conseillers municipaux et quelques amis se retrouvaient à la mairie pour marquer le départ en retraite de Marc Boyer. M. Philippe Deniau, maire, retraçait le parcours professionnel de Marc dit Marco, qui, entré le 1er septembre 1994 sous contrat à la mairie, est devenu stagiaire puis titulaire des services techniques de la commune. Bien connu des Audonniens pour ces 26 années de carrière à l'entretien de nos plantations, bâtiments et voirie, ce n'est pas sans émotion que Marco remerciait ses collègues et la mairie pour les cadeaux reçus afin d'occuper sa retraite bien méritée que nous lui souhaitons longue et heureuse.



PERSONNEL MUNICIPAL

Le bulletin précédent avait permis de présenter l'équipe municipale élue en mars dernier. C'est au tour cette fois-ci des employés de la commune ! Toute une équipe, au service de tous les Audoniens. Des hommes et des femmes qui contribuent quotidiennement à ce qu'il fasse bon vivre à Saint-Ouen-Les-Vignes, qu'ils en soient remerciés!

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Honneur à la plus ancienne, Mme Patricia FILLIATREAU. En tant que secrétaire de mairie, elle veille depuis trentetrois années au bon fonctionnement administratif de la commune. Depuis quelques semaines maintenant, la retraite approchant à grands pas, Mme FILLIATREAU prépare Mme Cindy DESROCHES à prendre sa relève. Celle-ci

devrait débuter dans ses nouvelles fonctions au 1er avril. Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue carrière dans notre village!

À l'accueil de la mairie, Mme Isabelle RENOU reçoit les administrés et les guide dans leurs démarches.

nouvel arrivant dans l'équipe, sont sur tous les fronts pour

entretenir notre patrimoine et notre agréable cadre de vie.

À noter que M. Stéphane GUERIN assure aussi les com-

mandes, la réception, le réchauffage, la distribution des







Bulletin municipal - Octobre 2020

Patricia FILLIATREAU

Cindy DESROCHES

Isabelle RENOU

repas aux demi-pensionnaires de l'école.

SERVICE TECHNIQUE

Plusieurs adjoints techniques veillent à l'entretien et à la sécurité du matériel, des bâtiments, des espaces verts, des routes de notre commune : M. Stéphane GUERIN, M. Pascal BAUDU actuellement remplacé par M. Sébastien GUERIN suite à des soucis de santé, et M. Sylvain HAIE



Stéphane GUERIN





Pascal BAUDU

Sébastien GUERIN



SERVICE SCOLAIRE

La surveillance, les soins à apporter à nos écoliers, de même que l'entretien de l'école nécessitent aussi l'attention de plusieurs adjoints techniques ou agents spécialisés communaux. Ainsi, Mmes Valérie CORNEN, Christine TOUR-NEAUD, Nathalie GILBERT, Isabelle RENOU assurent-elles la surveillance de la cantine lors de la pause méridienne à l'école. Elles accompagnent les plus jeunes élèves dans leur repas ou veillent à leur sécurité dans la cour.



Valérie CORNEN

Christine TOURNEAUD

Mme CORNEN et Mme TOURNEAUD, outre l'entretien d'une partie des locaux, assistent aussi les enseignantes de maternelle pendant les temps de classe et contribuent ainsi au bon déroulement des journées des petits écoliers.

L'entretien quotidien de l'école, qui se voit complexifié et alourdi par les exigences du protocole sanitaire anti-Covid, est assuré par Mme Valérie REMY.





Nathalie GILBERT



UNE RENTRÉE - PRESOUE -**COMME LES AUTRES...**

N'ayant pas pu découvrir l'école au mois de juin en raison de la crise sanitaire, les 9 nouveaux élèves de Petite Section de Maternelle ont bénéficié d'une « petite rentrée » le 3 septembre pour la moitié d'entre eux, le 4 septembre pour les autres, avant de revenir quotidiennement à partir du 7 septembre.

Une rentrée en douceur qui a évité bien des pleurs!

L'école avait déjà repris le 1er septembre pour les 67 « anciens », de la Moyenne Section au CM2, pressés de retrouver leurs camarades! Les élèves de CE1 et CE2 ont fait la connaissance de leur enseignante, Mme Cléa Aït Slimane, nouvellement nommée à l'école de Saint-Ouen-les-Vignes. Nous lui souhaitons la bienvenue!

Au total, ce sont donc 76 petits écoliers, répartis dans 4 classes, qui fréquenteront l'école cette année.

Tous ont bien compris la nécessité de la distanciation de groupes (au centre de loisirs périscolaire, à la cantine, pendant les récréations), l'importance du lavage des mains (au minimum 5 fois par jour pour les élèves de l'élémentaire, 7 fois pour les maternelles) et du respect des règles d'hygiène pour pouvoir passer une année scolaire sereine et nous l'espérons tous, sans Covid-19 dans leurs rangs!

INAUGURATION AMAP'TITE GRANGE

Les 15 membres citoyens fondateurs de l'AMAP'tite Grange sont heureux d'avoir reçu une centaine de personnes pour inaugurer la grange entièrement restaurée par la municipalité et faire le lancement de l'association. Élus, agriculteurs, amapiens, musiciens et voisins ont répondu présents pour un moment convivial, gourmand et festif.

Après un discours expliquant les ambitions climatiques, agricoles et sociales du projet, la présidente et le maire ont coupé le ruban tressé de rafia, 0 % pétrole. Un bon début!

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Adresse e-mail: amaptitegrange@gmail.com Groupe Facebook: Amap'tite Grange



LIVE À SAINT-OUEN-LES-VIGNES

La Covid-19 fait souffrir beaucoup de monde et particulièrement les artistes musiciens.

Audosique a accueilli le vendredi 24 juillet 2020 le groupe Ultra Light Blazer qui s'est produit sur l'île en plein air en

Dans ce cadre magnifique le public a apprécié les compositions Jazz n'Rap des musiciens.

Wilfrid Petit Président Audosique



DÉFENSE INCENDIE

Afin de se mettre en conformité avec le nouveau PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la municipalité continue d'équiper les zones sensibles avec un système de défense incendie qui doit se porter à 400m maximum des habitations. Pour se faire Mme Dominique Lambert ,1re adjointe de l'équipe précédente, avait en charge la mise en place de six réserves incendies aux emplacements suivants: 1) le Fluteau au dessus du bourg (photo ci-dessous), 2) La Corbinière, 3) Crouteau, 4) Les Roches, 5) La Renauderie, 6) le Buisson.



Cinq bâches souples ont pu être installées et remplies avant le confinement. La dernière au Buisson est sur le point de l'être. Un enclos et un aménagement paysagé adapté à chaque secteur viendront bientôt terminer ce chantier. D'autres secteurs sont identifiés et restent à équiper dans les prochaines années.

03

02